

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant K. F. Garderie Familio inc.		Date d'inspection Le 25 mai 2026	
Nom de l'établissement Garderie Familio		Numéro de permis 2024046	
Adresse 225 York Street Bathurst NB E2A 1G9		Numéro de téléphone (506) 655-9355	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Venessa Sullivan	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	16 avr. 2026	28 avr. 2026
Commentaires: Une photo attestant que la porte du cabanon est verrouillée à l'aide d'un cadenas et d'un loquet en bois a été fournie. Par conséquent, les enfants n'ont pas accès aux objets dangereux qui s'y trouvent. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Le suivi a été complété par courriel; Aucun ratio personnel-enfants fut pris.
La garderie éducative répond aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.

original signé par
Venessa Sullivan

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 18 mai 2026

Date

original signé par
Incapable d'obtenir la signature

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 mai 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"